

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Années 1854-1855.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME DEUXIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue Centrale-St-Pierre, 20.

1855.



DESCRIPTION

DE QUELQUES

ESPÈCES NOUVELLES OU PEU CONNUES

ET CRÉATION DE QUELQUES NOUVEAUX GENRES

DANS LA FAMILLE DES LONGICORNES,

PAR

M. B.-P. PERROUD.

PREMIÈRE SÉRIE,

Lue à la Société Linnéenne de Lyon, le 12 février 1855.

Encore des descriptions d'espèces isolées, s'écrieront quelques voix, à l'apparition de ces pages. Hélas, oui ! ce sont des descriptions d'espèces isolées et même la création de genres nouveaux ; mais pourquoi les blâmer ? En les publiant, faisais-je quelque chose d'insolite et qui n'ait été fait, longtemps avant moi, par bon nombre d'entomologistes des plus savants et des plus haut placés. Je sais bien que de pareils travaux ne sauraient être comparés à ceux que nécessite la publication d'une monographie ; qu'ils sont bien loin de les valoir et d'être d'une aussi grande utilité ; mais pour cela, est-ce à dire qu'on ne doit jamais les entreprendre et qu'à moins que les Lacordaire, les Mulsant, les Boheman, les Suffrian et autres sommités de la science ne veuillent consacrer leurs talents et leur veilles à nous donner une monographie générale des Longicornes, il faut en laisser inédites toutes les espèces qui peuplent les diverses collections, quelque riches ou

quelque preuves qu'elles soient. S'il en était ainsi, il faudrait anathématiser tout ce qui a été publié jusqu'à ce jour sur cette magnifique famille, et qui se borne, pour la plupart du temps, à la description d'espèces isolées ou composant quelques petits groupes, ou à la création de genres n'ayant entre eux aucune liaison ; il ne faudrait rien ajouter aux travaux de Latreille et d'Audinet Serville, dont la classification resterait telle qu'ils l'ont publiée ; il faudrait laisser la majeure partie des espèces dans le chaos où elle se trouve aujourd'hui, ne lui permettant d'apparaître dans les collections que sous des noms de tradition, recueillis à droite et à gauche et le plus souvent d'une incertitude telle, que la même espèce est indiquée sous différents noms, soit spécifiques, soit même génériques, suivant les entomologistes auxquels on l'a communiquée. Une semblable proposition est-elle soutenable ? Je ne le pense pas. Quels services, au contraire, n'aurait pas rendu à tous les entomologistes, le savant possesseur des Longicornes de M. le comte Dejean, s'il eût publié, de temps à autre, quelques-unes des espèces baptisées par ce dernier ; que d'erreurs eussent été évitées ou corrigées par ces descriptions ! Malheureusement, jusqu'à ce jour, il n'en a point été ainsi. Espérons néanmoins que les loisirs que se prépare M. Chevrolat lui permettront, dans le grand travail qu'il a entrepris sur les Longicornes, de nous donner la description des genres et des espèces de sa magnifique collection. Espérons qu'il voudra bien conserver, autant que possible, tous les noms de Dejean, depuis si longtemps inscrits dans toutes les collections, et qu'il rendra ainsi à la mémoire de ce dernier un hommage justement mérité, dont, malheureusement pour eux, quelques auteurs français, aveuglés par l'amour du *mihi* ou du *nobis*, se sont crus dispensés. En attendant, je crois que les publications faites jusqu'à présent et celle que j'offre aujourd'hui, quelque petite qu'elle soit, et bien que je n'aie pas la prétention de la comparer à celles qui l'ont précédée, auront

un but d'utilité que les entomologistes voudront bien reconnaître et qui m'absoudra du péché de me borner à des espèces isolées.

En les étudiant, je me suis convaincu que plusieurs d'entre elles ne pouvaient trouver place dans les genres créés par Latreille et Audinet Serville, pour la classification générale de cette famille; qu'elles ne pouvaient pas non plus faire partie de ceux établis par Newman et quelques autres auteurs anglais; j'ai dès lors été obligé de créer pour elles des genres nouveaux. Ces genres sont-ils destinés à une longue existence? je l'ignore et m'en rapporte d'avance à cet égard à celui qui voudra bien nous donner plus tard une monographie générale des Longicornes.

CÉRAMBYCINS.

Clytus jucundus.

Pube flavo-ochraceâ densè oblectus. Prothorace maculâ mediâ elongatâ postice triangulatim emarginatâ, et puncto utrinquè notato. Sin-gulo elytro vittâ arcuatâ ad basin, fasciâ transversâ post medium et maculâ posticâ transversâ, rufo-brunneis subvelutinis, ornato. Antennis pedibusque ferrugineis.

Long. 10 à 12 mill. — Lat. 3 à 3 1/2 mill.

Corps d'un brun rougeâtre, presque velouté. — *Tête* entièrement couverte d'un duvet ocre jaune, très-serré. — *Yeux, lobes, palpes et mandibules* ferrugineux; l'extrémité de ces dernières noire. — *Antennes* ferrugineuses, couvertes d'un léger duvet blanchâtre et soyeux. — *Prothorax* convexe, ovulaire; tronqué carrément et finement rebordé, soit en avant, soit en arrière: revêtu d'un duvet semblable à celui de la tête et ne laissant à découvert la couleur du fond que comme trois taches; une assez grosse et subarrondie sur chaque côté, et la troisième longitudinale, sur sa partie médiane, touchant presque le bord antérieur

et s'arrêtant au dernier quart environ avant la base, élargie et arrondie en arrière, où elle est plus ou moins échancrée triangulairement dans son milieu. Quelquefois les taches latérales se prolongent en avant, de dehors en dedans, et rejoignent la tache médiane à son bord antérieur. — *Ecusson* entièrement couvert d'un duvet semblable à celui de la tête et du prothorax. — *Elytres* obliquement tronquées de dedans en dehors à leur extrémité, l'angle externe de cette troncature paraissant épineux dans les individus de grande taille; couvertes chacune, comme la tête et le prothorax, d'un duvet ocre jaune serré, laissant paraître la couleur du fond, d'abord le long du bord externe, dans une très-faible largeur, et ensuite : 1° sur l'épaule, en forme de petite bande longitudinale; 2° entre l'épaule et la suture, en forme de bande longitudinalement arquée, moins rapprochée de la base et de la suture que de l'épaule qu'elle touche presque, ayant sa partie supérieure épaisse et subarrondie en avant, se rétrécissant graduellement ensuite en descendant, et se terminant en forme de gros point, placé vers le milieu de la largeur de l'élytre et au tiers à peu près de sa longueur. Quelquefois cette bande est interrompue par la présence du duvet, avant la partie ponctiforme qui la termine, mais alors la bande humérale projette un petit filet très-mince qui l'unit à cette partie ponctiforme; 3° un peu avant les deux tiers de la longueur, en forme de bande transversale s'élargissant en remontant le long de la suture jusqu'au premier quart de celle-ci; 4° enfin, en forme de bande courte, un peu oblique, partant du bord externe un peu avant les trois quarts de la longueur, remontant légèrement vers la suture qu'elle n'atteint pas et vers laquelle elle est arrondie. A la première vue, les élytres paraissent ornées, de chaque côté, vers la base, d'une bande longitudinalement arquée, dont le cintre est tourné vers la suture; d'une petite bande longitudinale sur l'épaule; d'une autre bande transversale après les deux tiers de la longueur, remontant angulairement sur la suture, et

d'une grosse tache un peu oblique vers l'extrémité ; ces bandes et taches d'un brun rougeâtre velouté.

Dessous du corps ferrugineux ; couvert d'un duvet jaune très-serré et un peu soyeux, ne laissant paraître la couleur du fond que sur le dernier anneau, et seulement en forme de triangle, sur la partie médiane de chacun des autres anneaux de l'abdomen. — *Pattes ferrugineuses, couvertes d'un duvet léger et peu serré, gris satiné.*

Cette jolie espèce, prise à Pondichéry, m'a été envoyée, en 1854, par mon frère ; elle se rapproche beaucoup du *Clyt. annularis* FAB., à côté duquel elle doit être placée.

Clytus distinguendus.

Capite thoraceque rubro-ferrugineis. — Elytris pube rufo-ochraceâ dense oblectis, maculâ sub hamatâ utrinque ad basin, fasciâ transversâ post medium maculâque posticâ subrotundatâ utrinquë, nigro brunneis et sub velutinis, ornatis. Antennis pedibusque ferrugineis.

Long. 14 mill. — Lat. 4 mill.

Tête d'un ferrugineux rouge, assez grossièrement ponctuée en arrière entre les yeux : granuleuse sur le vertex : creusée d'une petite strie longitudinale au milieu du front : entièrement revêtue, à l'exception du vertex, d'une pubescence ocréacée, un peu soyeuse. — *Labre* lisse, ferrugineux, ainsi que les palpes et les mandibules, celles-ci noires à leur extrémité. — *Yeux* bruns. — *Antennes* ferrugineuses, couvertes d'un léger duvet de même couleur et un peu velues en dessous, notamment près de l'extrémité de chacun de leurs six premiers articles. — *Prothorax* convexe, ovulaire, tronqué carrément et finement rebordé, soit antérieurement, soit postérieurement : granuleux : entièrement d'un rouge ferrugineux et portant de très-petits poils d'un ferrugineux clair : marqué quelquefois en dessus d'une

teinte un peu plus obscure que la couleur générale et simulant une tache, peu visible, en triangle allongé, dont la base se trouve près du bord antérieur. — *Ecusson* couvert d'un duvet jaune ferrugineux. — *Élytres* tronquées carrément à leur extrémité; l'angle externe de cette troncature paraissant un peu épineux, l'angle interne arrondi: couvertes d'un duvet très-serré, d'un jaune d'ocre rougeâtre, et ornées chacune de trois bandes d'un brun noir un peu velouté; la première, à la base presque en forme de crochet, sa branche externe qui est plus longue et beaucoup plus étroite que sa branche interne, part de la base sur l'angle huméral, descend au cinquième de la longueur de l'élytre, où elle se bifurque, émettant deux rameaux se dirigeant l'un vers le bord externe qu'il n'atteint pas, et l'autre court et un peu plus étroit, joignant obliquement la deuxième branche; celle-ci part du premier septième environ de la longueur à une certaine distance de la suture et descend obliquement jusqu'au quart de la longueur de l'élytre où elle se termine en pointe aiguë sur le milieu de la largeur de celle-ci; la seconde, transversale, après le milieu de l'élytre, remontant le long de la suture jusqu'au premier cinquième de la longueur, couvrant le bord latéral où elle s'étend en avant jusqu'au premier tiers de la longueur, et en arrière, en s'amincissant beaucoup, presque jusqu'à l'extrémité; la troisième, plus large et plus courte que la deuxième, est placée près de l'extrémité, elle part du bord latéral et remonte un peu obliquement vers la suture qu'elle n'atteint pas et vers laquelle son extrémité est arrondie.

Prothorax revêtu en dessous, au devant de l'insertion des pattes, d'un duvet jaune peu serré. — *Poitrine* d'un brun rousâtre, brillant, couverte d'un duvet jaune canari, très-serré, laissant cependant paraître la couleur du fond comme une bande transversale entre les deux paires de pattes. — *Abdomen* de même couleur que la poitrine, parcimonieusement couvert d'une légère pubescence jaune: les quatre premiers anneaux or-

nés chacun latéralement d'une large tache triangulaire d'un duvet très-serré, jaune canari.

Pattes d'un rouge ferrugineux, couvertes d'une légère pubescence jaunâtre; cuisses intermédiaires un peu velues en-dessous.

Cette espèce a été également capturée à Pondichéry et m'est arrivée en même temps que le *Clyt. jucundus*, dont elle se distingue principalement par son prothorax unicolore et la forme de la tache étant à la base de ses élytres.

Je crois, si mes souvenirs ne me trompent point, l'avoir vue, il y a quelques années, dans la belle collection de M. Lucien Buquet, où elle était sans nom spécifique, et je ne sache pas qu'elle ait encore été publiée.

Raphidera? gracilis.

Suprà lateritia, subtùs ferruginea et nitida. Capite rugoso; in vertice maculis duabus notato. Oculis nigris, magnis, proeminentibus. Prothorace cylindrico, elongato, supra rugoso, sub-granulato, lateribus vix tuberculato et utrinquè tribus maculis ornato. Elytris linearibus, usque post mediam partem in lineis longitudinalibus densè punctatis, dein fère lævibus, punctis pilis ferrugineis minutissimis emittentibus; duodecim maculis ornatis: maculis omnibus albido-flavis. Antennis pedibusque ferrugineis, subnitidis. Femoribus valdè clavatis.

Long, 8 mill. — Lat. 4 1/2 mill.

Corps couleur de brique en dessus et ferrugineux brillant en dessous. *Tête* un peu avancée, enfoncée jusqu'aux yeux dans le prothorax: rugueuse en dessus: longitudinalement creusée sur le front et entre les antennes, d'un léger sillon: revêtue de petits poils fauves, clair-semés et divergents: ornée de chaque côté, sur le vertex, d'une grosse tache d'un jaune blanchâtre, formée d'un duvet très-court et très-serré. — *Labre* lisse, coupé

carrément en avant. — *Mandibules* courtes, arquées et aiguës à leur extrémité, celle-ci brune. — *Yeux* latéraux, gros et proéminents, à facettes arrondies et bien saillantes; échancrés par l'insertion des antennes; noirs. — *Antennes* presque filiformes, distantes à leur base, plus longues que le corps, de onze articles; le premier grand, plus gros que les autres et en cône allongé; le deuxième très-petit, globuleux; tous les autres cylindriques, d'égale grosseur et longueur entr'eux, les quatrième et onzième exceptés, qui sont plus courts que les autres. — *Prothorax* semi-cylindrique, aussi large que la tête non-compris les yeux, qui le dépassent beaucoup de chaque côté: coupé carrément et très-étroitement rebordé, en avant et en arrière: deux fois et demie aussi long que large: transversalement un peu bombé en dessus au premier tiers de sa longueur: très-faiblement dilaté tuberculeusement sur les côtés, un peu après le milieu de celle-ci: rugueux et finement granuleux en dessus; sa ligne longitudinalement médiane légèrement relevée en une faible nervure, peu apparente à la base: orné de chaque côté de trois taches assez grosses formées d'un duvet semblable à celui des taches du vertex; la première arrondie, placée en avant, dans le premier tiers de sa longueur; la deuxième un peu allongée, placée dans le dernier tiers de celle-ci et descendant un peu obliquement d'avant en arrière et de dedans en dehors; la troisième arrondie, placée entre et au-dessous des deux autres, sur la petite dilatation tuberculeuse latérale. — *Ecusson* un peu plus long que large, arrondi en avant, latéralement couvert d'un duvet semblable à celui qui forme les taches ci-dessus rappelées. — *Elytres* linéaires, plus d'un tiers plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur: coupées carrément à leur base avec les angles huméraux arrondis: arrondies ensemble à leur extrémité: convexes en dessus et couvertes d'une ponctuation serrée et disposée en lignes longitudinales et un peu flexueuses, bien marquée dans les deux premiers tiers environ

de la longueur et remplacée ensuite jusqu'à l'extrémité par des points très-fins et à peine visibles ; tous les points émettent chacun un très-petit poil ferrugineux couché d'avant en arrière : ornées chacune de six taches arrondies formées, comme celles du prothorax et du vertex, d'un duvet très-court et très-serré d'un jaune blanchâtre ; la première contre la suture au premier quart de la longueur ; la deuxième plus grosse, placée un peu plus bas et près du bord externe ; la troisième petite, à la suite de la seconde, également près du bord externe et à peu près à la moitié de la longueur ; la quatrième un peu plus bas, au-dessous de la première, mais un peu plus écartée de la suture ; la cinquième plus bas que la quatrième, mais au milieu de la largeur de l'élytre ; enfin la sixième avant l'extrémité et un peu en forme d'arc ne touchant ni le bord externe ni la suture. — *Dessous du corps* et *pattes* parcimonieusement revêtus d'un duvet cendré très-léger. — *Poitrine* longitudinalement sillonnée sur sa ligne médiane. — *Episternums* couverts d'un duvet très-court et très-serré d'un jaune blanchâtre ; une tache de même couleur sur les côtés de chacun des quatre premiers anneaux de l'abdomen, ceux-ci au nombre de cinq et presque d'égale grandeur entr'eux. — *Pattes* assez robustes. — *Cuisses* fortement renflées en massue allongée, aussi longues que les tibias : ceux-ci arrondis, droits, légèrement dilatés et comprimés à leur extrémité. — *Tarses* de forme normale, garnis en dessous d'une brosse de poils ferrugineux ; le troisième article profondément divisé en deux lobes ; le quatrième aussi long que le troisième portant deux petits crochets recourbés et aigus.

Cette agréable petite espèce, également capturée aux environs de Pondichéry, se rapproche beaucoup des *Ibidions* avec lesquels elle devrait être placée, si elle ne s'en distinguait par ses pattes plus robustes et un peu plus courtes, par ses cuisses plus fortement renflées en massue, par l'absence de toute pilosité aux antennes, et par la forme du quatrième article de celles-ci, qui

est plus court que les autres. Suivant ce que M. Chevrolat a eu la bonté de me dire, elle doit faire partie du genre *Raphidera* de NEWMAN. Si je l'y ai placée avec un point de doute, ce n'est pas que j'en élève un sur la vérité de l'indication qui m'a été donnée, mais seulement pour indiquer que n'ayant pu vérifier les caractères de ce genre, dans les ouvrages de Newman, du moins dans ceux que je possède, je ne puis affirmer par moi-même que mon insecte en fait bien partie.

LAMIENS.

Trigonoptera (GENUS NOVUM.)

(τριγωνος triangle, πτερον aile.)

Corps médiocrement convexe, longitudinalement un peu arqué en dessus. — *Tête* perpendiculaire, un peu bombée sur le front. — *Suture* frontale légèrement bi-sinuée. — *Epistome* transversal. — *Labre* plus large que long, coupé carrément en avant. — *Mandibules* assez robustes, peu saillantes extérieurement, courbées et aiguës à leur extrémité. — *Palpes* maxillaires plus longs que les labiaux, leur dernier article aussi grand que le précédent, oblong et en pointe obtuse à son extrémité. — *Yeux* grands, assez saillants, fortement échancrés par l'insertion des antennes. — *Antennes* sétacées, distantes à leur base; leurs quatre premiers articles velus en dessus: un peu plus longues que le corps, de onze articles cylindriques; le premier, le double plus gros que les autres, rétréci à sa base, très-faiblement courbé et très-légèrement comprimé, aussi long que le troisième; le deuxième petit, un peu renflé à son sommet; le troisième, un tiers plus long que le quatrième; celui-ci, un quart plus long que le cinquième; ce dernier et les suivants d'égale longueur entr'eux; le onzième un peu aminci à son extrémité. — *Prothorax* presque aussi long que large, rétréci en avant, où il est plus étroit que

la tête : un tiers plus large à sa base qu'à son bord antérieur : très-légèrement arrondi sur les côtés : armé sur chacun de ceux-ci, un peu après la moitié de sa longueur, d'un tubercule épineux, et chargé sur son disque, au milieu de sa longueur, et à droite et à gauche du tiers médiaire de sa largeur, de deux empâtements tuberculeux : coupé carrément en avant : bi-sinué à sa base, le lobe du milieu de celle-ci assez large, obtusément arqué et pas plus prolongé que les angles postérieurs ; ces derniers presque droits et un peu arrondis à leur sommet. — *Ecusson* court, légèrement creusé, arrondi à son sommet, et un peu relevé convexement contre la base des élytres. — *Elytres* un tiers plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, presque trois fois aussi longues que lui : rebordées extérieurement et à la suture ; se rétrécissant fortement des épaules à l'extrémité où elles ont à peine le quart de la largeur de leur base : très-légèrement prolongées chacune à leur base, près de l'écusson, en un lobe très-court, arqué en avant et entrant dans la sinuosité correspondante du prothorax : tronquées carrément à leur extrémité, l'angle externe de cette troncature prolongé en une dent aiguë : transversalement subconvexes au premier sixième de leur longueur, un peu convexement déclives de ce point jusqu'à leur base : peu convexes dans le reste de leur longueur : perpendiculairement déclives sur les côtés, notamment dans les deux premiers tiers de leur longueur, le sommet de cette déclivité formant une arête partant de l'angle huméral et descendant en s'affaiblissant jusqu'à l'extrémité ; fossette humérale assez large et bien marquée, dirigée obliquement de dedans en dehors contre l'épaule, ce qui fait paraître celle-ci un peu relevée ; angle huméral faiblement obtus et paraissant un peu tuberculeusement prolongé en dehors. — *Pattes* assez robustes, écartées entre elles à leur insertion, les antérieures un peu moins que les autres. — *Prosternum* s'élargissant fortement en arrière où il est obtusément arrondi et

reçu dans une large échancrure un peu en arc du mésosternum ; celui-ci presque carré, un peu plus étroit en arrière qu'en avant, longitudinalement sillonné dans son milieu, subtriangulairement et peu profondément échancré à son bord postérieur où il reçoit le bord antérieur du métasternum. — *Abdomen* de cinq anneaux, le premier presque aussi long que les quatre suivants réunis, le dernier tronqué à son extrémité. — *Cuisses* renflées en massue allongée. — *Tibias* un peu élargis de leur base à leur extrémité, légèrement comprimés, les intermédiaires et les postérieurs revêtus sur leur tranche externe dans le dernier tiers de leur longueur, d'une petite frange de poils très-courts et très-serrés. — *Tarses* peu élargis et de forme ordinaire.

Ce genre me paraît voisin des *Megabasis* ; l'insecte sur lequel je l'ai établi en diffère non-seulement par les caractères ci-dessus rappelés, mais encore par une forme moins large et par son prothorax plus allongé, plus conique et plus convexe.

Trigonooptera maculata.

Nigra, nitida. Capite primùm longitrorsum carinato, postea cum vertice longitrorsum sulcato, sulco lateribus costato. Elytris infirmè binervis. Corpore supra pube brunnea parçè obtecto, maculis lineisque longitudinalibus cinereo-albidis ornato; subtùs, lateribus cinereo-albido latè marginatis. Pedibus pube cinerea subsericea obtectis.

Long. : 14 mill. — Larg. aux épaules : 6 mill.

Corps noir luisant, couvert en dessus d'une très-légère pubescence brune, tempérant le brillant du fond et visible seulement sous certain jour. — *Tête* finement pointillée, chargée en avant et jusqu'au milieu du front, sur sa ligne longitudinalement médiane, d'une petite carène noire et luisante, suivie sur l'autre moitié du front d'un sillon assez large et assez profond s'étendant jusque sur le vertex, où il est plus étroit ; les bords de ce sillon

relevés en forme de côtes, touchent au milieu du front l'extrémité supérieure de la carène, et de là descendent obliquement de chaque côté, en s'amincissant, jusqu'à l'extrémité antérieure des joues : revêtue de très-petits poils couchés et d'un blanc cendré, couvrant latéralement le bord externe des mandibules, le labre, la suture frontale et les joues, puis formant une étroite bordure autour des yeux, une petite bande longitudinale dans le sillon sur le vertex, et une tache ovulaire dans le sillon au dessus de la carène frontale. — *Palpes* noirs, avec l'extrémité de chaque article un peu ferrugineux. — *Yeux* noirs. — *Antennes* noires, revêtues d'un léger duvet grisâtre : les deuxième, troisième et quatrième articles étroitement annelés de blanc à leur base ; les poils formant la frange inférieure des quatre premiers articles, noirs. — *Prothorax* marqué contre son bord antérieur d'une petite strie effacée au milieu : subruguleusement et finement pointillé, lâchement et irrégulièrement ponctué, sa ligne longitudinalement médiane lisse en grande partie : orné de chaque côté d'une bande longitudinale, un peu arquée en dehors, et sur son disque de quatre taches, savoir : deux un peu plus grandes que les autres et un peu longitudinales, placées transversalement au premier tiers de sa longueur, et deux placées contre la base au dessus de l'écusson et se joignant presque ; ces bandes et taches formées comme celles de la tête de petits poils serrés et couchés d'un blanc cendré. — *Écusson* très-finement granuleux. — *Elytres* irrégulièrement et assez fortement ponctuées à leur base dans le premier quart de leur longueur, ainsi que sur les côtés dans les deux tiers de celle-ci, mais les points sont alors un peu plus petits et disposés presque en lignes longitudinales : chargées chacune de deux nervures longitudinales peu saillantes, partant : la première, de la dent apicale, remontant en s'affaiblissant jusqu'au premier quart de la longueur où elle s'efface pour ne reparaitre que tout-à-fait à la base au milieu du lobe de celle-ci ; la deuxième, du dernier quart de la longueur où elle est réunie à la

première, et d'où elle remonte jusqu'à la base où elle forme une petite côte entourant le lobe basal et descend ensuite jusqu'à la suture au devant de l'écusson. L'intervalle entre ces deux nervures, assez étroit, peu déprimé et orné de trois petites lignes longitudinales, peu marquées, l'une à la base de l'élytre, interrompue par la ponctuation, l'autre un peu avant, et la troisième un peu après le milieu de la longueur ; l'intervalle entre la suture et la première nervure, plus large, déprimé et presque sulciforme, à partir du quart de la longueur jusqu'à l'extrémité, est orné : 1° d'une petite tache arrondie, à la base de l'élytre, 2° d'une petite bande longitudinale moins marquée, à la suite de l'écusson, contre la suture, 3° d'une grosse tache ovale au quart de la longueur, 4° d'une petite bande longitudinale aux deux tiers, et 5° enfin d'une autre bande également longitudinale et plus étroite dans le dernier cinquième ; l'intervalle entre la deuxième nervure et l'arête surmontant la portion extérieurement déclive de l'élytre, est déprimé dans toute sa longueur, et orné d'une petite bande longitudinale placée à la base de l'élytre et interrompue par la ponctuation, d'une grosse tache ovale et d'une bande longitudinale assez étroite, cette bande et la tache ovale placées presque en face, mais un peu plus bas que celles du premier intervalle ; la partie latéralement déclive est ornée en avant et sous l'angle huméral, d'une bande longitudinale, en arrière de cet angle, d'une grosse tache ovale, et après celle-ci, d'une bande étroite suivant le bord externe et descendant jusqu'à la dent apicale ; toutes ces taches et bandes formées de très-petits poils couchés et très-serrés d'un blanc cendré. A la première vue les élytres paraissent principalement ornées de deux lignes transversales un peu arquées en avant, et composées, la première, de quatre taches ovales, et la deuxième, de quatre petites bandes longitudinales blanc cendré. — *Dessous du corps* revêtu sur les côtés de petits poils blanc cendré, très-serrés, formant une bordure latérale, et d'assez larges taches sur chacun des anneaux de l'abdomen ;

le dernier de ceux-ci parcimonieusement cilié de brun à son extrémité : le quart longitudinalement médian de la poitrine et de l'abdomen, couvert seulement d'un léger duvet cendré ne cachant pas la couleur du fond. — *Pattes* couvertes d'un duvet cendré assez serré et satiné. — *Dessous des tarsi* garni d'une petite brosse de poils roussâtres.

J'ai reçu ce joli Longicorne comme étant originaire de la Nouvelle-Guinée.

Monohammus togatus.

Suprà densè fusco-velutinus, infrà pubescentiâ rufescente-fuscâ obtectus; thorace capiteque in medio longitrorsum pubescentiâ cinerèd laxè tectis, cum vittis quatuor rufescente-flavis in fronte connexis; thorace spinoso, anticè posticèque transversim sulcato; in medio antè basim, longitrorsum carinato; tuberculis minutis, nigris, nitidis, ad carinam et spinas laterales, instructo; elytris subparallelis, apice latè truncatis et quadri-spinosis; humeris prominulis, angulatis, tuberculis nigris, nitidis, instructis; supra plagâ magnâ pallido-flavâ, callum humeralem amplexantem, et circum scutellum latè, ad marginem externam post medium sub-circulatim altè, et quoque ad apicem virgulatim, excisâ, ornatis.

Long. : 53 mill. — Larg. aux épaules : 12 mill.

Tête à vertex gros, presque aussi long que le prothorax et convexement déclive d'arrière en avant : légèrement fléchie en dessous : subruguleusement pointillée, mais d'une manière peu apparente, par suite de la pubescence serrée dont elle est couverte : creusée entre les antennes d'un sillon très-profond, dont les bords se relèvent assez fortement à la base de celles-ci, et dont le fond est rayé d'une strie faiblement imprimée, s'étendant en avant jusqu'à la suture frontale, et en arrière jusqu'au vertex, où elle est suivie d'une petite ligne élevée, noire, lisse et brillante : couverte sur sa partie médiane d'un duvet grisâtre, peu serré, et sur ses côtés, d'une pubescence brune, très-courte

serrée et veloutée, avec l'extrémité inférieure des joues, rousse : parée : 1° sur le vertex, de quatre bandes longitudinales d'un jaune roussâtre, formées par de petits poils serrés, couchés d'avant en arrière ; les deux bandes externes, plus larges à leur base, se rétrécissent en s'arrondissant extérieurement jusqu'au bord supéro-postérieur des yeux, où elles se réunissent aux deux internes ; ces dernières se continuent seules, en suivant la base des antennes, le bord interne des yeux et celui des joues jusqu'à la suture frontale sur laquelle elles s'étendent, et qui est ciliée de roussâtre ; 2° d'une autre bande longitudinale de même couleur, partant de derrière les yeux et se prolongeant jusqu'au prothorax. — *Epistome* d'un brun rouge et de forme parallélogrammique. — *Labre* cordiforme, légèrement bombé, noir, granuleux, déclive et arcuément échancré en avant, couvert d'une pubescence jaunâtre et cilié de roussâtre. — *Mandibules* noires, fortes, allongées, arrondies à leur bord externe et terminées en pointe. — *Palpes* revêtus d'un duvet brun, les maxillaires beaucoup plus longs que les labiaux, ayant leur dernier article plus long que le précédent, légèrement dilaté au milieu et pointu à son extrémité. — *Yeux* grands, peu saillants, noirs, fortement échancrés et très-rapprochés en dessus. — *Antennes* sétacées, une fois et demie aussi longues que le corps, brunes, couvertes, à l'exception de l'extrémité de chaque article, d'un duvet un peu jaunâtre. Premier article gros, graduellement renflé de la base à l'extrémité et aussi long que le cinquième ; deuxième article très-petit, subtransversal ; tous les autres cylindriques ; le troisième, le plus long de tous, presque aussi long que les quatrième et cinquième réunis ; quatrième, plus long que le cinquième ; ceux de cinq à dix d'égale longueur entre eux ; le onzième et dernier un peu plus long et terminé en pointe.

Prothorax moins long que large à sa base ; plus large à celle-ci qu'en avant ; coupé carrément à son bord antérieur : sinué à sa base près de chacun des angles postérieurs : triangu-

lairement dilaté dans son milieu sur les côtés, cette dilatation terminée par une épine aiguë et un peu relevée : creusé en dessus de deux sillons transversaux, à sa base, et d'un sillon aussi transversal et bien marqué au premier quart de sa longueur, ce sillon descendant dans son milieu en arc renversé jusqu'au tiers de celle-ci : faiblement rayé près de son bord antérieur de deux à trois stries transversales : chargé sur sa ligne médiane d'une petite carène noire, luisante, partant du deuxième sillon de la base et s'arrêtant à la courbure du sillon antérieur ; surmonté de petits tubercules noirs et luisants à droite et à gauche de la carène et à la base de chaque épine latérale : couvert d'un duvet grisâtre sur son tiers médian et d'une pubescence très-courte, serrée et veloutée, d'un brun légèrement rougeâtre, sur chacun de ses côtés et sur le milieu de sa base : orné de quatre bandes longitudinales d'un jaune roussâtre, faisant suite à celles de la tête, et également formées de très petits poils serrés et couchés d'avant en arrière ; les deux bandes internes droites et s'arrêtant au deuxième sillon de la base ; les deux externes parallèles aux deux internes, mais s'élargissant graduellement extérieurement et d'avant en arrière où elles descendent jusqu'à la base du prothorax : paré en outre sur chacun de ses côtés, au-dessous de chaque épine latérale, d'une petite bande longitudinale d'un jaune roussâtre, faisant suite à celle latérale de la tête.

Écusson petit, transversal, arrondi, noir, finement granuleux et revêtu à son extrémité d'un duvet jaune roussâtre.

Elytres un tiers plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, près de quatre fois aussi longues que lui : parallèles dans la première moitié de leur longueur, puis graduellement rétrécies, en ligne un peu courbe, jusqu'à leur extrémité où elles sont assez largement et carrément tronquées, chaque angle de la troncature prolongé en une épine aiguë, celle de l'angle externe un peu plus forte et un peu plus longue que

celle de l'angle sutural : subconvexes en dessus : tombant perpendiculairement sur les côtés en dessous des épaules, et convexe-ment déclives dans le reste de leur longueur : bi-sinuées à leur base ; la fossette humérale bien marquée ; les épaules anguleuses, saillantes et un peu relevées, avec le sommet de l'angle huméral subarrondi : ponctuées assez fortement à leur base, cette ponctuation diminuant peu à peu et disparaissant avant le milieu de la longueur : chargées chacune dans le premier tiers de leur longueur, et dans la moitié externe de leur largeur, de petits tubercules noirs et luisants, d'autant plus apparents et plus gros qu'ils se rapprochent du bord externe et surtout de l'angle huméral : ayant chacune deux petites côtes longitudinales ; la première, presque parallèle à la suture, peu marquée près de la base et s'arrêtant aux deux tiers de la longueur ; la seconde partant de la fossette humérale, descend jusqu'au milieu de l'élytre d'où elle se dirige en ligne courbe vers la première qu'elle côtoie ensuite parallèlement, et disparaît enfin après les cinq sixièmes de la longueur de l'élytre : entièrement couvertes d'une pubescence brune, très-courte, serrée et veloutée, qui cache presque totalement la ponctuation et les deux côtes ci-dessus rappelées : parées chacune d'une large bande longitudinale couvrant d'abord la moitié externe de l'élytre jusqu'au quart de sa longueur, en laissant à découvert l'angle huméral, puis s'élargissant et s'étendant en premier lieu jusqu'à la suture où elle rejoint sa pareille au tiers de la longueur, et en second lieu jusqu'au bord externe qu'elle suit dans une faible partie, et d'où elle se rétrécit en arc et descend jusqu'à la moitié de la longueur, où elle suit contre la suture en couvrant le tiers de la largeur de l'élytre jusqu'aux deux tiers de la longueur de celle-ci, s'élargissant alors de nouveau graduellement jusqu'au bord extérieur d'où elle se rétrécit encore en s'arquant en dessus pour ne couvrir que la moitié interne de l'élytre, et descendre perpendiculairement le long de la suture jusqu'à l'extrémité. Cette bande réunie

avec sa pareille fait paraître les élytres comme entièrement couvertes d'un manteau jaune blanchâtre, laissant paraître les épaules et la couleur veloutée du fond, d'abord : comme une large plaque arrondie en arrière, un peu cintrée sur les côtés, partant de la base des élytres, couvrant la moitié interne de leur largeur et descendant au premier tiers de leur longueur ; ensuite comme deux autres taches sur chacun des bords latéraux des élytres ; ces taches occupant, savoir : la première, de la moitié aux deux tiers de la longueur de celles-ci, en se rétrécissant en arc vers la suture, et la seconde beaucoup plus petite, en forme de grosse virgule, occupant le dernier cinquième de la longueur. Chaque élytre est en outre marquée contre son bord latéral, aux deux tiers environ de sa longueur, d'une tache linéiforme, un peu oblique, d'un jaune pâle.

Dessous du corps et pattes entièrement couverts d'une pubescence très-serrée, d'un brun rougeâtre, parsemée de petits poils gris. Les deuxième, troisième et quatrième anneaux de l'abdomen marqués chacun latéralement, sur leur bord antérieur, d'un petit point blanc ; le cinquième, qui est plus grand que les autres, est échancré à son extrémité et marqué latéralement sur son bord antérieur d'une assez grosse tache formée de petits poils blancs, couchés. — *Tibias antérieurs* courbés à leur extrémité ; les intermédiaires armés sur leur arête extérieure, un peu au-delà du milieu, d'une dent émoussée, et garnis, ainsi que les postérieurs, de ce point à l'extrémité, d'une frange de poils courts et roussâtres. — *Tarses* couverts en dessous d'une brosse de poils roussâtres.

Cette belle espèce, dont je ne possède qu'un individu, que, malgré la longueur de ses antennes, je ne regarde que comme une femelle, est originaire de la Nouvelle-Hollande.

Obs. Comme on le voit par la description qui précède, et qu'avec intention j'ai faite si détaillée, l'insecte qui en est l'objet présente tous les caractères attribués au genre *Monohammus*,

par M. Audinet Serville et à son genre *Tæniotes* (qui ne me paraît être qu'une simple division des *Monohammus*); il s'en éloigne seulement par la manière dont ses élytres sont terminées, car au lieu d'être arrondies et mutiques à leur extrémité, comme le dit M. Audinet Serville et les autres auteurs qui ont donné les caractères des *Monohammus*, elles sont largement et presque carrément tronquées, avec une épine à chaque angle de la troncature. Je ne crois pas cependant qu'il puisse y avoir là un motif suffisant pour ne pas le regarder comme un véritable *Monohammus*, avec d'autant plus de raison que dans les espèces de ce genre que je possède, on trouve le passage gradué de celles à élytres mutiques et arrondies au bout, à celles à bout tronqué et garni d'épines. En effet, dans les *M. sutor*, *sartor*, *deutator*, FAB., *scutellatus*, SAY, etc., etc., les élytres sont arrondies et mutiques à l'extrémité; dans les *M. bipunctatus*, FAB. et *maculipenne*, CHEVROLAT ou *cærulescens* du Muséum d'Hist. nat. de Paris, elles sont un peu obliquement tronquées avec l'angle sutural arrondi: dans les *M. luscus*, FAB. et *holotephrus* BOISDUVAL, la troncature est un peu plus large, presque carrée, l'angle interne est presque aigu, et l'angle externe se prolonge légèrement et forme une très-petite dent; dans le *M. (Lamia) Lessonii*, MONTROUSIER, elle est également carrée, l'angle interne est plus aigu, et l'externe présente une dent plus marquée; dans le *M. (Lamia) fasciata*, MONTROUSIER, elle est légèrement oblique, mais l'angle externe se prolonge en une épine aiguë et un peu relevée; enfin dans les *M. confusus*, DUPONT, et *ambiguus*, CHEVROLAT, la troncature est la même que celle de mon *togatus*, et chacun des angles est épineux, seulement les épines sont un peu moins longues que celles de cette dernière espèce. D'où l'on doit tirer la conséquence que la manière dont se termine l'extrémité des élytres ne peut entrer dans les caractères du genre *Monohammus*, et peut tout au plus servir de division parmi les nombreuses espèces de ce genre.

Ceroplesis Tæniatus

Corpore, antennis pedibusque pube nigrâ opacâ densè oblectis, pilis-que albicantibus adpersis. Antennis mediocribus. Prothorace lateribus bi-spinoso, in medio transversim gibboso-elevato, gibbo longitrorsim striato et tuberculis minütis, nigris, subnitidis, crebrè instructo. Elytris e basin usque ad medium tuberculis minutis subnitidis, etiam crebrè instructis, postea sat densè punctatis: lineis quinque sanguineis transversim ornatís.

Long. : 50 mill. — Larg. aux épaules : 7 mill.

Corps, antennes et pattes noirs, entièrement couverts d'une pubescence très-courte et serrée, d'un noir opaque, et parsemés de très-petits poils blanchâtres et couchés. — Tête ponctuée sur le vertex : chargée sur la partie médiane de sa face d'une petite ligne élevée et rayée d'une petite strie longitudinale dans le fond du sillon existant entre les antennes. — Antennes médiocres, n'atteignant pas l'extrémité des élytres. — Prothorax un peu plus long que large, coupé carrément en avant et bi-sinué à sa base; un peu élargi obliquement d'avant en arrière jusqu'aux trois quarts de sa longueur, où il se rétrécit brusquement, ses côtés deviennent parallèles et tombent perpendiculairement sur sa base : creusé contre celle-ci et contre le bord antérieur d'un petit sillon transversal : armé sur chacun de ses côtés de deux épines tuberculeuses, la première au premier cinquième de la longueur, et la seconde aux trois quarts, cette dernière plus forte, plus longue et placée un peu plus bas que la première : transversalement relevé en bosse dans toute sa surface comprise entre les quatre épines latérales ; cette élévation, plus étroite dans le milieu que sur les bords, est creusée sur sa ligne médiane d'un petit sillon longitudinal, et chargée de petits tubercules très-nombreux, noirs, un peu brillants et inégalement relevés qui la font paraître

fortement scabreuse. — *Elytres* presque moitié plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, plus de trois fois aussi longues que lui : légèrement rétrécies après les épaules, parallèles ensuite jusqu'à leur extrémité où elles sont ensemble arrondies : convexes en dessus : sinuées à leur base ; la fossette humérale bien marquée avec les épaules avancées et arrondies : chargées sur leur base et dans le premier tiers de leur longueur de petits tubercules noirs, luisants, très-serrés, qui descendent en diminuant graduellement de grosseur jusqu'à la moitié environ de la longueur des élytres, où ils sont remplacés jusqu'à l'extrémité de celles-ci par des points assez serrés et peu profondément enfoncés, donnant chacun naissance à un très-petit poil blanchâtre et couché : ornées chacune de cinq bandes transversales et linéaires d'un rouge sanguin, partant du bord externe, savoir : la première au premier tiers de la longueur, traversant en remontant un peu et en se courbant légèrement jusqu'à la suture où se joignant à sa pareille, elle présente une bande transversale faiblement arquée et un peu plus rapprochée de la base dans son milieu que sur ses bords latéraux ; la deuxième à peu près à la moitié de la longueur où elle est un peu flexueuse et atteint ensuite en ligne droite la suture ; la troisième avant les deux tiers de la longueur descend en ligne courbe jusqu'aux trois quarts de celle-ci où elle atteint la suture, et en se réunissant avec sa pareille présente une bande assez fortement arquée en arrière ; la quatrième un peu avant les trois quarts de la longueur, très-légèrement flexueuse, et tantôt transversale, tantôt remontant un peu vers la troisième, tantôt au contraire suivant presque la courbure de celle-ci, mais jamais n'atteignant la suture, du moins dans les exemplaires que je possède ; la cinquième enfin, plus petite que les autres, ne touche ni la suture ni le bord latéral, et est placée près de l'extrémité aux quatre cinquièmes de la longueur. — *Métathorax* orné dans le milieu de sa longueur et de chaque côté de sa ligne médiane

d'une fascie d'un rouge sanguin descendant obliquement sur son bord postérieur sans atteindre l'épisternum.

Cette espèce est très-voisine du *C. capensis*, FAB. ; mais elle s'en distingue facilement par ses épaules plus saillantes en avant ; par les tubercules plus petits, plus nombreux et plus serrés qui chargent la partie gibbeuse de son prothorax, et le tiers antérieur de ses élytres ; par la ponctuation plus serrée qui suit ces tubercules ; par les petits poils blanchâtres dont son corps est parsemé, et enfin par les bandes qui ornent ses élytres, bandes beaucoup plus étroites et plus nombreuses, autrement disposées et d'une couleur différente de celles dont est paré le *C. capensis*.

Serait-ce la *Lamia 5-fasciata*, FAB. ? dans ce cas le nom que je lui ai donné sera considéré comme non avenu.

Elle provient de l'intérieur de Natal et faisait partie des Coléoptères que j'ai jadis acquis de M. Delgorgue.

Tragocephala amabilis.

Elongata, parallela; suprâ brunneo-nigro velutina; infrâ in medio longitrorsum griseo-sub-sericea et lateribus flavo notata. Capite antè oculos transversim et lateribus longitrorsum vittâ flavâ-sub-ochraceâ-tomentosâ notato. Prothorace uni spinoso, transversim bi-striato; lateribus flavo-sub-ochraceo latè marginatis. Elytris, lateribus longitrorsum e basin usque ad medium, postea sub-arcuatim et ad apicem sub-punctiforme flavo-sub-ochraceo ornatis. Pedibus rufis, sub-sericeis; unguibus brunneo-nigris.

Long : 15 mill. — Larg. : 4 1/2 mill.

Corps étroit, à côtés parallèles, un peu plan sur les élytres, celles-ci tombant convexement sur les côtés ; noir luisant : entièrement couvert en dessus d'une pubescence très-courte, serrée, noir-brunâtre et veloutée. — *Tête* rayée sur sa ligne médiane d'une faible strie longitudinale : parée contre la suture

frontale d'une large bordure d'un beau jaune un peu ochréacé, s'étendant sur les joues et remontant en s'arrondissant légèrement, jusqu'au milieu des yeux : ornée sur chacun de ses côtés supérieurs d'une large bande de même couleur se prolongeant en se rétrécissant et en suivant le bord antéro-interne des yeux, jusque près de la base des antennes. — *Epistome* ferrugineux, glabre. — *Labre* noir, transversal, revêtu d'un duvet grisâtre, coupé carrément et cilié de fauve en avant. — *Mandibules* noir-brillant, recourbées et aiguës à leur extrémité. — *Palpes* ferrugineux, revêtus d'un duvet grisâtre. — *Yeux* d'un noir brun, paraissant presque entièrement partagés par les antennes. — *Antennes* grêles, un peu plus longues que le corps, d'un brun noir, revêtues d'un duvet gris, soyeux, un peu moins serré sur leurs trois premiers articles que sur les autres. — *Prothorax* subcylindrique, légèrement déclive d'avant en arrière où il paraît transversalement et faiblement déprimé : parallèle sur ses côtés : arcuément avancé sur la tête à son bord antérieur : coupé presque carrément de chaque côté à sa base, dont la partie médiane, dans un peu plus du tiers de sa largeur, se prolonge en un lobe légèrement arrondi sur ses côtés et tronqué en arrière ; ce lobe précédé d'un sillon transversal se continuant contre les angles postéro-externes, qui sont aigus : armé sur chacun de ses côtés, aux deux tiers de sa longueur, d'un petit tubercule épineux : creusé en dessus de deux sillons transversaux, bien marqués, le premier au quart et le second aux trois quarts de sa longueur : orné latéralement d'une large bande longitudinale, faisant suite à celle de la tête, de même couleur qu'elle, et ne descendant pas sur les côtés plus bas que le tubercule épineux. — *Écusson* petit, transversal, arrondi en avant. — *Elytres* un peu plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur ; trois fois aussi longues que lui : parallèles et arrondies ensemble à leur extrémité, avec les épaules subarrondies et nullement saillantes : un peu planes en dessus : tombant con-

vexement sur les côtés : marquées sur leur surface de points allongés, presque disposés en ligne : creusées contre la suture d'une petite strie qui la fait paraître comme rebordée, et d'un sillon longitudinal d'autant plus marqué et plus large qu'il se rapproche de l'extrémité : ornées chacune : 1^o d'une large bande longitudinale, faisant suite à celle du prothorax, entourant l'épaule, ne laissant à découvert que l'angle huméral, et couvrant latéralement plus de la moitié de la largeur de l'élytre, très-légalement échancrée en arc intérieurement dans la première moitié de sa longueur, descendant jusqu'à la moitié de l'élytre où elle se termine en s'arrondissant, et ne joint plus le bord latéral ; 2^o d'une bande transversale placée aux deux tiers de la longueur, ne passant pas sur le rebord externe ni sur celui de la suture, triangulairement échancrée dans le milieu de son bord inférieur, coupée obliquement à droite et à gauche antérieurement, et présentant ainsi l'apparence d'une espèce de gros accent circonflexe dont la branche externe est plus épaisse que la branche interne ; 3^o d'une petite tache transversale, arrondie à sa partie antérieure et presque ponctiforme, placée non loin de l'extrémité et plus près du bord externe que de la suture. Ces bandes et taches de la même couleur jaune-ochréacé, que celle de la tête et du prothorax.

Corps en dessous revêtu sur ses côtés de la même pubescence veloutée qu'en dessus, et sur sa partie longitudinalement médiane, d'un léger duvet cendré, laissant paraître la couleur noir-luisant du fond : orné sur les côtés du prothorax et de la poitrine contre les épisternums, d'une bande longitudinale jaune-ochréacé, et sur les bords latéraux des quatre premiers anneaux de l'abdomen, d'une grosse tache de même couleur, descendant jusqu'à la base de chaque anneau qu'elle suit transversalement en se dirigeant vers le bord externe où elle prend une couleur blanchâtre. Cinquième et dernier anneau de l'abdomen cilié de blanc à son extrémité.

Pattes ferrugineuses, couvertes d'un duvet blanchâtre et satiné; dernier article et crochets des tarsi d'un brun noirâtre.

Cette jolie espèce, l'une des plus petites du genre, provient de l'intérieur de Natal, et faisait partie des Coléoptères que j'ai acquis de M. Delgorgue.

Obs. Je crois que c'est à tort que l'on place dans le genre *Tragocephala* les *Lamia crocata* OLIVIER et *zonaria* KLUG, (cette dernière mise par le comte DEJEAN dans le genre *Ceroplesis* sous le nom de *Klugii*); ces deux insectes s'en éloignent par leur forme plus cylindrique, par leur prothorax construit autrement, par l'absence d'épines ou tubercules épineux sur les côtés du prothorax (*crocata*) ou par la présence de quatre tubercules (*zonaria*); mais surtout par la forme toute différente de leurs pro et méso-sternums.

Lophoptera (GENUS NOVUM).

(λοφος, crête, πτερον aile).

Corps robuste, convexe, allongé, velu.

Tête à face allongée, aplatie, perpendiculaire : creusée entre les antennes d'un sillon dont les bords se relèvent à la base de celles-ci. — *Suture frontale* bi-sinuée. — *Epistome* parallélogrammique. — *Labre* grand, subcordiforme. — *Mandibules* longues, recourbées et aiguës à leur extrémité, cachées au repos, par le labre. — *Palpes* grêles; les maxillaires le double plus longs que les labiaux; premier article des labiaux très-court; deuxième, ovale et comprimé; troisième, oblong, faiblement tronqué à son extrémité; premier article des maxillaires court, cylindrique; deuxième, le plus long de tous, oblong et comprimé; troisième, subcylindrique, renflé intérieurement près de son extrémité; quatrième, oblong et pointu à son extrémité. — *Yeux* assez grands, peu saillants, fortement échancrés à leur bord antéro-supérieur, par l'insertion des antennes. — *Antennes* sétacées, distantes à leur base, une fois et demie aussi longues que le

corps ; de onze articles cylindriques ; ceux de deux à cinq légèrement renflés à leur sommet ; les six ou sept premiers, velus en dessous ; le premier, moitié plus gros que les autres, moins long que le troisième, un peu rétréci et échanuré en arrière à sa base, son sommet déclive en avant et sur le côté extérieur, cette déclivité limitée circulairement par une petite ligne élevée ; le deuxième, court, inséré près du bord interne et postérieur du premier ; le troisième, le plus grand de tous, un peu moins long que les quatrième et cinquième réunis ; le quatrième, plus long que le cinquième ; les suivants égaux entre eux ; le onzième et dernier un peu plus grand et pointu à l'extrémité.

Prothorax moins long que large ; son bord antérieur un peu avancé en arc sur la tête, sa base coupée carrément avec ses angles postérieurs droits : fortement et triangulairement dilaté au milieu sur ses côtés, cette dilatation armée à son extrémité d'une épine aiguë : modérément convexe en dessus : rebordé à sa base et très-légèrement en avant : creusé de deux sillons transversaux ; le premier, au tiers, et le deuxième, aux deux tiers de sa longueur, ce dernier plus marqué sur les côtés qu'au milieu : chargé sur son disque de cinq tubercules ; deux en avant contre le sillon antérieur, et chacun à égale distance de la ligne médiane et du bord latéral ; deux en arrière, contre le sillon postérieur et placés perpendiculairement aux premiers ; le cinquième, au centre sur la ligne médiane.

Ecusson grand, triangulaire, obtusément tronqué à son extrémité, subconvexement relevé contre la base des élytres, et creusé d'un petit sillon sur sa ligne longitudinalement médiane.

Elytres à surface plus élevée que celle du prothorax : moitié plus larges à leur base que celui-ci à son bord postérieur, aussi larges que lui y compris les épines latérales et près de quatre fois aussi longues : parallèles : faiblement sinuées latéralement au tiers de leur longueur : obtusément arrondies chacune à leur

extrémité : rebordées extérieurement : convexes en dessus : subconvexement déclives en avant vers leur base, celle-ci coupée presque carrément : à fossettes humérales larges et profondes, faisant paraître les épaules un peu relevées, ces dernières très-légèrement avancées et terminées par une petite épine : chargées chacune d'une élévation en forme de crête, longitudinalement arquée, partant de la base à peu près au milieu de la largeur de l'élytre, s'arrêtant au cinquième de la longueur de celle-ci et munie en dessus, dans les deux premiers tiers de sa longueur, de cinq à six dents épineuses.

Prosternum arqué, beaucoup moins élevé que les hanches antérieures, et ne se prolongeant ni en avant, ni en arrière de celles-ci. — *Mésosternum*, nullement avancé en avant, prolongé en arrière en forme de triangle, creusé de chaque côté d'un petit sillon transversal, et dont la pointe obtusément tronquée se réunit au milieu des hanches intermédiaires avec celle que prolonge vers cette partie le métasternum.

Abdomen de cinq segments ; le quatrième, le plus étroit de tous ; le premier et le cinquième, les plus grands ; le dernier, tronqué et un peu relevé à son extrémité, faisant paraître le pygidium.

Pattes assez fortes, égales. — *Cuisses* un peu renflées et comprimées. — *Tibias* également comprimés, graduellement élargis du tiers de leur longueur à l'extrémité ; les antérieurs légèrement échancrés intérieurement aux deux tiers de leur longueur ; les intermédiaires munis au delà du milieu, sur leur tranche externe, d'une petite dent obtuse, et garnis de là jusqu'à l'extrémité, ainsi que les postérieurs, d'une frange de poils courts et serrés. — *Tarses* peu dilatés, à articles égaux ; le premier, triangulaire ; le second, également triangulaire, avec ses côtés légèrement arrondis ; le troisième, bilobé ; le quatrième, subcylindrique, un peu élargi à son extrémité, et portant deux crochets courts, aigus et recourbés.

Ce genre se place à côté des *Lachnia* et des *Coptops* d'Audinet Serville, dont il diffère par la position des épines latérales du prothorax, par la forme du premier article des antennes, et surtout du mésosternum, et par les tubercules et crêtes dont sont chargés son prothorax et ses élytres. L'insecte sur lequel je l'ai établi rentrerait, d'après M. Chevrolat, dans le genre *Acmocera*, du Catalogue Dejean, malheureusement je n'en connais pas les caractères.

Lophoptera spectabilis.

Nigro-brunnea, vagè punctata. Corpore pube densâ cinerea, supra carne tinctâ et rufulo variegatâ, subtus, cum antennarum articulo primo rufulo tinctâ, oblecto. Antennis cinereis articulis 3, 4 et 5 rufulo annulatis. Oculis, mandibulis, palpis, thoracis spinis lateralibus et tuberculo centrali nigris. Elytris ad basim, maculâ sub-cordatâ, rufobrunneâ et sub-velutinâ et ad secundam tertiam partem vittâ brunneâ, velutinâ, obliquâ, antice bilobatâ et albido marginatâ, ornatâ. Sutura antè apicem muculâ obovatâ rufulâ, notata.

Long.: 25 mill. Larg. aux épaules: 9 mill.

Corps d'un brun noirâtre, subruguleusement pointillé et creusé de points assez gros et irrégulièrement semés, même sur les cuisses et le premier article des antennes. — *Élytres* rugueuses. — *Epistome* ferrugineux, glabre. — *Suture frontale et labre* ciliés de roux en avant. — *Yeux*, extrémité des mandibules, *épines* latérales du prothorax et *tubercule* médian de celui-ci, noirs. — *Palpes* de même couleur, couverts d'un léger duvet gris et peu serré; leur deuxième article, notamment, émettant quelques poils longs et noirs. — *Antennes* couvertes d'un léger duvet cendré; les articles trois, quatre et cinq revêtus chacun dans la dernière moitié de leur longueur, d'un duvet rougeâtre. Tout le reste du corps, ainsi que le premier article

des antennes, entièrement couvert de petits poils très-courts, très-serrés et couchés, cachant complètement la couleur du fond et ne laissant apercevoir que la ponctuation qui paraît comme de petites taches brunâtres ; ces poils, d'un gris teint de couleur de chair sur le vertex, le prothorax, l'écusson et les élytres, sont légèrement teints de brun rougeâtre sur le front, le premier article des antennes, le bord médiaire et l'extrémité des élytres, ainsi que sur le dessous du corps et les pattes. — *Ecusson* bordé de blanchâtre. — *Elytres* parées à leur base d'une tache brun rougeâtre et presque veloutée, en forme de cœur tronqué en avant, laissant à découvert le bord externe des épaules, couvrant les fossettes humérales, descendant en s'arrondissant jusqu'à l'extrémité de la crête qui surmonte chacune d'elles, et de là se terminant en triangle dont la pointe atteint sur la suture le premier tiers de la longueur des élytres. Chacune d'elles ornée en outre, à peu près aux deux tiers de sa longueur, d'une bande d'un brun un peu rougeâtre et veloutée, partant du tiers de la largeur de l'élytre vers la suture, et descendant obliquement vers le bord extérieur, où son extrémité est arrondie ; cette bande, légèrement sinuée en arrière, est bordée de blanc en avant où elle est triangulairement échancrée, et présente ainsi deux lobes dont l'interne est beaucoup plus étroit que l'externe, celui-ci arrondi en avant. — *Suture* couverte dans le dernier tiers de sa longueur d'une tache oblongue, roussâtre, n'atteignant pas l'extrémité des élytres.

Cette jolie espèce, qui rappelle par les bandes obliques de ses élytres, le dessin de celles du *Monohammus tridentatus*, CHEVROLAT, a été recueillie dans l'intérieur de Natal, par M. Delgorgue, et faisait partie du lot d'insectes qu'il a bien voulu me céder.

Trachelophora (GENUS NOVUM).

(τραχήλος σου, φέρω je porte).

Corps ailé, allongé, étroit, plan en dessus. — *Tête* perpendiculaire, avec la bouche légèrement avancée : canaliculée entre les antennes : prolongée, en se rétrécissant, en arrière des yeux et suivie d'un cou un peu renflé ; cou et vertex déclives d'arrière en avant. — *Suture frontale* droite et très-légèrement sinuée. — *Epistome* transversal. — *Labre* moins long que large ; un peu élargi d'arrière en avant et échancré en arc à son bord antérieur. — *Mandibules* assez grandes, un peu dirigées en avant, droites dans la première moitié de leur longueur, recourbées ensuite presque à angle droit, aiguës et un peu relevées à leur extrémité. — *Dernier article des palpes* oblong, pointu à son extrémité. — *Yeux* latéraux, moyens, saillants, fortement échancrés en demi-cercle par l'élévation servant de base aux antennes. — *Antennes* peu sétacées, presque filiformes, plus longues que le corps, velues en dessus et en dessous à partir du deuxième article, la villosité inférieure plus dense que la supérieure : de onze articles cylindriques : le premier, grand, aussi long que le quatrième, plus gros que les autres et renflé en massue ; le deuxième, très-court ; le troisième, plus long que les quatrième et cinquième réunis, un peu cambré et légèrement renflé à son sommet ; les suivants à peu près d'égale longueur entre eux ; le onzième, un peu plus long, obtusément arrondi et vilieux à son extrémité.

Prothorax subcylindrique, plus long que le vertex et le cou réunis, aussi large à son bord antérieur que le cou, un peu plus large à sa base qui est rebordée : faiblement échancré en avant : bi-sinué en arrière avec ses angles postérieurs un peu aigus : armé sur chacun de ses côtés, un peu après la moitié de sa

longueur, d'une forte dent épineuse, un peu relevée : subconvexement relevé d'arrière en avant, et présentant avec la tête et le cou, vus de profil, un arc dont l'extrémité de la tête d'un côté, et les hanches antérieures de l'autre forment la base.

Ecusson petit, bombé, arrondi.

Elytres presque moitié aussi larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, deux fois et demie aussi longues que lui : rétrécies graduellement des épaules à l'extrémité où elles ne sont pas plus larges que le prothorax à son bord antérieur : sinuées chacune à leur base, en face de l'angle postérieur du prothorax ; la fossette humérale bien marquée et oblique de dedans en dehors ; l'angle huméral droit, arrondi à son sommet : planes en dessus jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur, déclives ensuite, un peu convexement, jusqu'à leur extrémité : celle-ci tronquée obliquement de la suture au bord externe dont l'angle est légèrement relevé : convexement déclives sur les côtés et embrassant le corps : rebordées extérieurement, ainsi qu'à l'extrémité et à la suture dans le dernier tiers de la longueur.

Prosternum étroit, court, élevé, mais moins que les hanches antérieures, longitudinalement arqué, tombant presque perpendiculairement en arrière où sa base est triangulairement dilatée. — *Mésosternum* peu large, prolongé en arrière jusqu'au milieu des hanches intermédiaires, ses côtés parallèles, et son extrémité postérieure obtusément tronquée : relevé en forme de carène longitudinale, horizontale à son sommet et coupée perpendiculairement en avant. — *Métasternum* un peu moins élevé que le mésosternum, angulairement prolongé en avant, sillonné sur chacun de ses côtés, son extrémité échancrée et recevant celle postérieure du mésosternum. — *Les quatre premiers anneaux de l'abdomen* largement et profondément échancrés à leur bord postérieur : ces échancreures fermées par une membrane

noire et lisse, ce qui permet à l'insecte pendant sa vie de courber fortement son abdomen en dessous ; le dernier anneau tronqué à son extrémité, un peu relevé et laissant voir le pygidium.

Puttes médiocrement robustes, les antérieures plus longues que les autres. — *Cuisses* faiblement renflées, comprimées. — *Tibias antérieurs* sinueux ; les intermédiaires légèrement arqués ; les postérieurs droits ; ces quatre derniers munis chacun sur leur tranche externe, aux deux tiers de leur longueur, d'une petite touffe de poils très-courts et serrés, simulant une petite dent mousse, et garnis de là jusqu'à leur extrémité d'une petite frange de poils. — *Tarses* peu élargis, velus ; le premier article en carré-long, rétréci à la base ; le deuxième, plus large que le premier et triangulaire ; le troisième, bilobé ; le quatrième, cylindrique, presque aussi long que les deux précédents réunis, et portant deux petits crochets recourbés en dessous et aigus.

L'insecte sur lequel j'ai créé ce genre m'a été donné, il y a plus de vingt ans, par mon frère Charles Perroud qui l'avait reçu de Java ; ne l'ayant depuis lors vu en nature dans aucune collection, ni décrit dans aucun des ouvrages que j'ai pu consulter, je me suis déterminé à le faire connaître.

Ce genre me paraît devoir être placé près des *Pelargoderus* et des *Gnoma* avec lesquels il a beaucoup d'analogie, mais dont il se distingue complètement par les caractères ci-dessus mentionnés.

Trachelophora curvicollis.

Corpore brunneo-nigro, pube cervineo-griseâ, supra sub-cretaceâ et subtus fusco variegatâ, obtecto. Capite rude punctato, longitrorsum in medio striato et in vertice duabus lineis elevatis instructo. Antennis pubescentiâ cervineo-griseâ vestitis ; articulis 1 et 3 distinctè punctatis et fusco variegatis. Prothorace granulato. Scutello nigro, nitido, elevato.

Elytris in primâ tertiâ parte granulatis, postea punctatis, punctis in seriebus longitudinalibus dispositis; interstitiis parum elevatis, 1, 4 et 9 ad apicem subcostatis: in apice cervineo fimbriatis et supra lineis tenuissimis irregularibus, punctis atomisque cervineis, adpersis.

Long. : 25 mill. — Larg. aux épaules : 7 mill.

Corps d'un brun noir. — *Tête* grossièrement ponctuée, assez densément sur le front et sur ses côtés en dessous, et beaucoup moins sur le vertex et le cou : rayée sur sa ligne longitudinalement médiane d'une petite strie se continuant jusqu'à l'extrémité du cou, et plus marquée en cet endroit et entre les antennes que sur le reste de son parcours : chargée sur le vertex à droite et à gauche de cette strie, d'une petite ligne élevée, s'arrêtant à la naissance du cou : entièrement couverte de poils très-courts et très-serrés, d'un gris fauve, laissant à découvert la ponctuation. — *Suture frontale* ciliée de roux. — *Epistome* brun. — *Labre* pointillé, couvert d'une pubescence gris fauve, cilié de roux à son bord antérieur. — *Mandibules, palpes* et *yeux* noirs. — *Antennes* couvertes d'une pubescence gris fauve, tachetée de brunâtre sur les premier et troisième articles : ceux-ci distinctement ponctués, et chacun de leurs points donnant naissance à un petit poil gris, peu relevé et penché d'avant en arrière. — *Prothorax* granuleux, entièrement couvert d'une pubescence paraissant à la simple vue comme crétacée, mais formée, vue à la loupe, de poils très-courts, très-serrés, d'un gris fauve. Ces poils prennent une teinte jaunâtre sur les côtés près de la base, où ils forment presque une bande courte et longitudinale, aboutissant aux fossettes humérales. — *Écusson* noir, brillant. — *Elytres* granuleuses dans le premier tiers de leur longueur ; cette granulation plus forte que celle du prothorax, et plus marquée sur les épaules et les bords latéraux que sur le disque : couvertes sur le reste de leur surface de points assez fortement imprimés, rangés en lignes longitudinales, et émettant chacun

un petit poil squammeux et grisâtre; les intervalles, entre ces lignes de points, légèrement relevés; les premier, quatrième et neuvième, relevés plus fortement vers l'extrémité où ils forment presque chacun une petite côte, le premier et le neuvième, à l'extrémité de l'élytre, le quatrième, dans le dernier tiers de la longueur de celle-ci, mais n'atteignant pas l'extrémité: creusées chacune contre la suture, dans le dernier tiers de la longueur, d'un petit sillon dénudé, se prolongeant sur la troncature de l'extrémité, et remontant le long du bord extérieur jusqu'au devant de l'épaule: entièrement couvertes, comme le prothorax, de poils très-courts et très-serrés, d'un gris fauve, ne cachant pas la ponctuation, et mélangés d'atomes et de petites lignes d'un jaune fauve, principalement disposées ainsi qu'il suit: la première, en demi-cercle, partant de la base contre le bord interne de la fossette humérale, descendant en se courbant du côté du bord latéral de l'élytre, et venant rejoindre la suture au tiers de la longueur; la deuxième, transversale, aux deux tiers de la longueur, fortement arquée en avant et touchant le bord latéral et la suture; les autres, longitudinales et irrégulières, placées dans le dernier tiers de la longueur, sur les intervalles existant entre la ponctuation, et notamment sur les premier, quatrième et neuvième où elles sont bien distinctes à leur extrémité postérieure; la cinquième se réunit en avant avec la septième qui, un peu plus bas, émet un rameau flexueux, allant rejoindre obliquement la neuvième. Toutes ces lignes très-étroites, d'inégale longueur, très-souvent interrompues, et ne paraissant en quelques endroits composées que de petits points. Extrémité des élytres couverte d'une frange de poils fauves, s'étendant sur l'angle externe et un peu sur la suture.

En dessous. — *Tête* transversalement ridée. — *Prothorax* densément et profondément ponctué. — *Poitrine, abdomen et pattes* également ponctués, mais moins profondément. Tout le dessous du corps et les pattes couverts de petits poils très-courts

et serrés, d'un gris fauve, moins denses autour de la ponctuation, et par suite de la transparence du fond, faisant paraître le corps et les pattes comme parsemés de petites taches brunâtres. — *Dessous des deux premiers articles des tarsi* garni de poils fauves, courts et serrés en forme de brosse; le troisième garni de poils plus longs et moins serrés, se réunissant tantôt en bandes transversales, tantôt en faisceaux. *Crochets* noirs.

PATRIE : Java.

Apomecyna albo-maculata.

Nigra, supra pilis minutissimis, brunneis, sub-squamosis, et remotis, subtus cum pedibus pilis minutis albido-griseis et sericeis, vestita. Capite punctato, longitrorsum striato, albido-sericeo, vestito; vertice lineâ longitudinali et lateribus maculâ, notato: lineâ et maculâ albidæ sub-cretacæ. Elytris punctato-striatis, in apice obliquè truncatis, angulo externo acuto; maculis novemdecim rotundatis, albidis et sub-cretaceis, ornatis: maculæ in tribus lineis obliquis, post in duabus arcuatis præsertim ordinatæ. Sutura eisdem maculis, sed minutis, in tertiâ ultimâ parte, notata.

Long. : 10 mill. — Lat. : 3 mill.

Noire : couverte en dessus de très-petits poils presque squameux et bruns, perceptibles seulement à la loupe, ne cachant pas la couleur du fond et lui donnant seulement une teinte brune. — *Tête* ponctuée; creusée d'un petit sillon sur toute la longueur de sa ligne médiane : couverte de petits poils très-courts, blancs et soyeux, plus serrés sur la ligne médiane du vertex, où ils forment une étroite bande longitudinale, et presque squameux sur les joues qu'ils couvrent d'une grosse tache oblongue. — *Yeux, mandibules et palpes* noirs. — *Antennes* revêtues d'une pubescence brunâtre, et couvertes en dessous, sur leurs quatre premiers articles, d'une pubescence blanchâtre,

s'étendant entièrement sur le quatrième, dans les cinq sixièmes de sa longueur. — *Prothorax* densément ponctué, bi-sinué et rebordé à sa base : revêtu à celle-ci et à son bord antérieur de petits poils très-fins, couchés, peu serrés et gris, formant deux bandes transversales peu distinctes, surtout la postérieure : paré sur sa ligne longitudinalement médiane d'une bande blanche, étroite, faisant suite à celle de la tête, et longuement interrompue dans son milieu : orné sur ses côtés d'une large bande longitudinale, blanche, formée d'un duvet très-serré, presque créacé, remontant de la base aux deux tiers de la longueur, échanerée triangulairement en avant et un peu en arc sur son bord intérieur. — *Ecusson* couvert d'un duvet blanc, très serré. — *Elytres* tronquées à leur extrémité, d'abord carrément contre la suture, ensuite obliquement de dedans en dehors, l'angle externe de cette troncature aigu : largement rebordées à la suture et étroitement au bord extérieur ; creusées chacune de dix stries ponctuées, les points dans les deux premières, à partir de la suture, assez petits et rapprochés, ceux dans les autres stries beaucoup plus gros notamment sur le tiers longitudinalement médian de chaque élytre ; les quatre premiers intervalles des stries un peu plus larges que les autres ; les cinquième, sixième et septième, interrompus dans le milieu de la longueur de l'élytre, par suite de la ponctuation qui est ici disposée sans ordre ; les suivants, plus étroits et un peu relevés ; les premier et neuvième, réunis à l'extrémité, enveloppent les autres ; les deuxième et quatrième se réunissent avant l'extrémité et enferment le troisième ; les cinquième et huitième se réunissent, sur la même ligne que les deuxième et quatrième, et enferment les sixième et septième qui sont également réunis ; le petit espace, entre la réunion de ces intervalles et l'extrémité, est ponctué : chaque élytre est en outre ornée d'une rangée de petites taches ponctiformes, placée sur le premier intervalle des stries dans la dernière moitié de sa longueur, et de dix-neuf taches plus grosses, arrondies et placées,

savoir : cinq sur le deuxième intervalle : six sur le quatrième : trois sur le sixième et cinq sur le huitième. La position respective de ces taches les fait principalement apparaître comme disposées d'abord en trois lignes descendant obliquement du bord latéral à la suture, et composées, la première, de deux taches, et les deux autres chacune de trois taches ; puis en deux lignes chacune en demi-cercle, opposées l'une à l'autre et formant presque un ovale transversal : ces deux lignes, placées sur le dernier tiers de la longueur, sont formées de taches plus petites que les autres. Souvent l'une ou plusieurs des taches manquent, et l'on n'en compte plus alors que seize. — *Dessous du corps et pattes* revêtus de petits poils très-courts, d'un gris blanchâtre et satiné : côtés de la poitrine assez grossièrement ponctués : anneaux de l'abdomen ayant chacun sur leur bord externe une tache blanche, un peu crétacée.

Cette jolie petite espèce est originaire de l'île de Woodlark.

